



## **Conseil municipal du 27 novembre 2019**

Secrétaire de séance : Marie-Edith MACÉ

Absents excusés : Mme Florence BOULLET, M. Pierre HUCKERT, Mme Annie LIS, M. Yves FERREY

Pouvoir de Mme Florence BOULLET à M. J.-M. PENARD, de Mme Annie LIS à Mme Nathalie BELLEC, de M. Yves FERREY à M. Bernard VINATIER

### **1 – Syndicat Intercommunal d’assainissement de la Flume et du Petit Bois – Rapport d’activité 2018**

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport d’activité du Syndicat Intercommunal d’assainissement de la Flume et du Petit Bois.

### **2 – Création d’un budget annexe « énergies renouvelables »**

Le Conseil Municipal décide la création d’un budget annexe « énergies renouvelables » afin d’assurer la revente de l’électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de plusieurs bâtiments appartenant à la commune. Ce budget annexe sera assujéti à la TVA.

### **3 – Budget principal 2019 – décision modificative n°2**

Le Conseil Municipal valide la décision modificative n°2 du budget principal 2019 présentée en séance.

### **4 – OGEC – subvention exceptionnelle – participation au coût des fluides pour le restaurant scolaire**

Le Conseil Municipal autorise le versement d’une subvention exceptionnelle à l’OGEC de Melesse d’un montant de 3810,24 € pour participation aux frais de fluides pour le restaurant scolaire, pour l’année 2018-2019.

### **5 – Budget principal 2019 – rattachement des charges et des produits**

Le Conseil municipal fixe le seuil minimum de rattachement des charges et des produits à 1000 € pour le budget principal 2019. Ce seuil n’est pas global mais correspond à chaque rattachement.

### **6 – Budget assainissement 2019 – rattachement des charges et des produits**

Le Conseil municipal fixe le seuil minimum de rattachement des charges et des produits à 1000 € pour le budget assainissement 2019. Ce seuil n'est pas global mais correspond à chaque rattachement.

#### **7 – Travaux de distribution d'eau potable – travaux de renforcement – convention de participation financière**

Le Conseil municipal approuve la convention à passer avec Collectivité Eau du Bassin Rennais dans le cadre du renouvellement et du renforcement d'une canalisation d'eau potable rue de Chevaigné.

#### **8 – Conventions avec les associations sollicitées dans le cadre de la mise en œuvre des animations périscolaires**

Le Conseil municipal valide les conventions passées dans les diverses associations pour assurer une partie des animations liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de l'année 2019-2020.

#### **9 – Protocole de scolarisation des gens du voyage - actualisation**

Le Conseil municipal valide l'actualisation du protocole de scolarisation des gens du voyage.

#### **10 – Ouvertures exceptionnelles des commerces et concessions automobiles des dimanches et jours fériés pour l'année 2020**

Le Conseil municipal, par 22 voix « POUR », 4 « CONTRE » et 2 « ABSTENTIONS », donne un avis favorable au titre de l'année 2020 aux dérogations au repos dominical suivants :

- 1) pour les salariés des commerces de détail - à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière – les dimanches suivants :
  - **Le dimanche 12 janvier 2020 – 1<sup>er</sup> dimanche des soldes**
  - **Le dimanche 13 décembre 2020 – dimanche avant Noël**
  - **Le dimanche 20 décembre 2020 – dimanche avant Noël**
  
- 2) pour les salariés des concessions automobiles, les dimanches suivants:
  - **Le dimanche 19 janvier 2020**
  - **Le dimanche 15 mars 2020**
  - **Le dimanche 14 juin 2020**
  - **Le dimanche 13 septembre 2020**
  - **Le dimanche 11 octobre 2020**

### **11 – Personnel municipal – création et suppression de poste**

Le Conseil municipal adopte les propositions suivantes et autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs en conséquence :

<b>Création de poste</b>	<b>Suppression de poste</b>	<b>A compter du</b>	<b>Service</b>
<b>Adjoint administratif</b>		<b>18/02/2020</b>	<b>Culture/communication</b>
<b>Adjoint technique</b>	<b>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>Espaces verts</b>
<b>Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe</b>	<b>Agent de maitrise principal</b>	<b>01/01/2020</b>	<b>Voirie</b>

### **12 – Personnel municipal – variation du temps de travail et modification de poste**

Le Conseil municipal adopte les propositions suivantes :

- modification du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de service actuelle de 31/35<sup>ème</sup> à 35/35<sup>ème</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- modification du tableau des effectifs en conséquence

### **13 – Personnel municipal – remboursement des frais de déplacement et covoiturage**

Le Conseil municipal valide la proposition des montants de remboursement des frais de déplacement présentée en séance.

### **14 – Encadrement du droit de grève des services périscolaires**

Afin de garantir la continuité du service public, le Conseil municipal, par 27 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION », valide les propositions d'encadrement du droit de grève des services périscolaires.